TARIFS A.F.S.S.O Judo 2025-2026

Du 10/09/2025 au 10/06/2026			
Enfant - de 4 ans à 12 ans	**licence**		**46€**
	Adhésion		**124€**
	TOTAL	**L1**	**170€**
Jeune - de 13 ans à 17 ans	**Licence**		**46€**
	Adhésion		**124€**
	TOTAL	**L2**	**170€**

Situation Familiale

Cette demande émane de l'U.D.A.F. qui nous permet d'obtenir des subventions…Merci

Nom	Prénom

Mettre une croix dans la case qui convient à v
Si l'adhérent est un mineur, les parents doiv

Célibataire	Veuf	Concubinage	Marié	Mo

Nom et Prénom du parent 1	Nom et Prénom du parent 1	Nom du cha

Nom et Prénom du parent 2	Nom et Prénom du parent 2

AFSSO Saint Ouen de Thouberville Caumont et la Trinité de Thouberville Judo

St OUEN DE THOUBERVILLE / CAUMONT / LA TRINITE DE THOUBERVILLE

Site Internet : http://www.afsso.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION 2025-2026

Inscription AFSSO - JUDO

Adresse :				
N° Tel :				Règlement Voir tarif joint
Nom	Prénom	Né(e) le	Code tarif: Ex: L1	Exemple: L1=150
			TOTAL A REGLER	

Obligatoire, indiquer votre adresse mail : .....

Paiement :

☐ **En espèce auprès d'un membre du bureau soit.....Euros**

☐ **Par chèque unique à l'ordre de « A.F.S.S.O Judo »**

☐ **En plusieurs fois, soit .... Chèques de ..... Euros à l'ordre de « A.F.S.S.O Judo »**

Nota : *Merci d'indiquer au dos, le mois du prélèvement (pas d'encaissement à une date précise)*

☐ **Par chèque vacances soit .... Chèques de ..... Euros**

☐ **Par Coupons Sport soit .... Chèques de ..... Euros**

Justificatif pour votre C.E => Faire la demande par mail à afssojudo@yahoo.com

➔ Les coupons sport et Chèques vacances A.N.C.V mal remplis vous seront retournés
➔ Les coupons sport et Chèques vacances A.N.C.V devront être remis sans le talon. Le tout devra être remis dans une enveloppe
➔ Une aide aux familles de 20€ sera versée par l'A.F.S.S.O. sur présentation de l'imprimé CAF « Allocation Rentrée Scolaire »
➔ Pour tous les jeunes de 15 à 25 ans en Normandie, une aide peut être transmises / Info : https://atouts.normandie.fr
➔ Le Pass'Sport (Aide 70€) pour les enfants De 14 à 17 ans bénéficiaires de l'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire)

- J'autorise les responsables à prendre, en cas d'urgence, les mesures nécessaires à la santé de l 'enfant (hospitalisation, opération...).
- J'ai pris connaissance du Règlement intérieur de L'Association
- Dans le cadre de ces différentes activités, notre club peut être amenée à réaliser des photographies ou des vidéos. J'autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle l'adhérent apparait
- Les parents ou les responsables légaux (A préciser) des enfants doivent déposer et venir chercher les jeunes pratiquants à la fin du cours et avant le début du cours suivant.

Signature obligatoire :